

INFORMATION SUR LE RAEP - Ville de BORDEAUX



Édité le 2 mai 2023

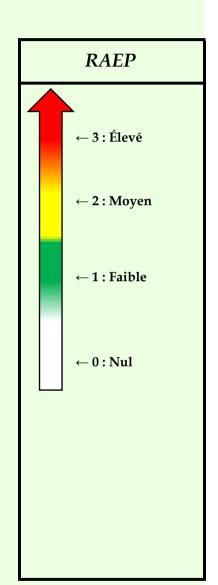
Mail à : Bulletins Bordeaux et Nouvelle-Aquitaine

	DÉSIGNATION	QUANTITE	RAEP	EVOLUTION
Taxon dominant :	Chêne	1271	2	0
Taxons Secondaires :	Pin	960	0	0
	Cupressacées	251	1	0
	Graminées	41	2	0
	TOTAUX POLLENS	3303		

RAEP Global:

2

(Risque d'Allergie lié à l'Exposition aux Pollens)



Commentaire : Le risque d'allergie sera moyen pour les pollens de chêne et de graminées qui sont très présents dans l'air et viendront chatouiller le nez des allergiques lors des journées douces, ensoleillées et venteuses. Le risque d'allergie sera faible pour les pollens de cupressacées, bouleaux, platanes, oseilles et plantains. Les allergiques aux pollens de graminées doivent se préparer à des semaines à venir compliquées. Les pollens de pin ne sont pas allergisants.

Analyses réalisées à l'aide de l'ARS d'Aquitaine-délégation territoriale de Gironde

RESEAU NATIONAL DE SURVEILLANCE AEROBIOLOGIQUE

Tél: 33 (0)4 74 26 19 48 - Fax: 33 (0)4 74 26 16 33 E-mail: rnsa@rnsa.fr - Site: www.pollens.fr